

Pour diffusion immédiate  
Le 16 février 2015

## **Le gouvernement du Yukon invite le public à faire part de ses commentaires sur la version préliminaire du projet de loi sur les pharmacies et les médicaments**

WHITEHORSE — La modernisation des mesures législatives relatives aux pharmacies et aux médicaments est en marche. Du 16 février au 6 mars, le gouvernement du Yukon sollicite les commentaires du public au sujet de la version préliminaire du projet de loi sur les pharmacies et les médicaments. Celle-ci a été élaborée avec l'aide d'un comité consultatif, lequel a cerné les enjeux et formulé des recommandations au sujet de la réglementation entourant les pharmacies et les professions pharmaceutiques.

« Nous remercions le comité consultatif pour l'importante aide qu'il nous a apportée dans l'élaboration de la nouvelle loi », a déclaré le ministre des Services aux collectivités, M. Currie Dixon. « En établissant des normes pour l'industrie et un cadre pour l'exploitation des commerces pharmaceutiques au Yukon, la nouvelle loi contribuera à améliorer la sécurité publique. »

La nouvelle loi régira l'exploitation des pharmacies et des points de vente de médicaments en région rurale au Yukon. Elle établira les exigences relatives aux licences et à la collecte et à la divulgation de renseignements, permettra de mettre en place un code de déontologie, des normes d'exploitation ainsi que d'autres outils qui favoriseront la sécurité et la reddition de comptes.

« Chacune des mesures que nous prenons nous rapproche de notre but, soit celui de mettre en œuvre un régime de haute qualité régi par la loi qui sera favorable aux citoyens qui fréquentent les pharmacies du territoire », a souligné le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Mike Nixon. « Les commentaires des parties intéressées nous guideront dans la poursuite de cette importante initiative. »

La version préliminaire des règlements d'application de la nouvelle loi sur les pharmacies et les médicaments sera rédigée lorsque cette dernière sera approuvée. Les règlements qui régiront les pharmaciens et les titulaires d'un permis rural seront également élaborés. Le public et les parties intéressées pourront se prononcer sur les deux séries de règlements lorsque ceux-ci auront été rédigés.

Le comité consultatif était formé de représentants de la Yukon Pharmacists Association, de l'Ordre des médecins du Yukon, de l'Association des infirmières autorisées et des infirmiers autorisés et de la Régie des hôpitaux du Yukon, ainsi que de propriétaires de pharmacie, de professionnels de la santé et de citoyens.

Aux fins de commentaires, vous pouvez examiner la version préliminaire et la version en langage courant du projet de loi sur les pharmacies et les médicaments qui sont publiées sur le site Web du ministère des Services aux collectivités, du 16 février au 6 mars. Sur demande, une version papier peut également vous être fournie.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
elaine.schiman@gov.yk.ca

Bonnie Venton Ross  
Communications  
Services aux collectivités  
867-393-6907  
bonnie.ventonross@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 15-050*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.